

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
Rapport de mise à jour trimestriel

Période couvert (Trimestre)	Avril à Juin 2011		
Numéro et le titre du projet	PBF/CAF/ A-1 : Autonomisation des femmes affectés par les conflits pour la reconstruction communautaire et la consolidation de la paix		
Agence bénéficiaire:	UNFPA		
Partenaires d'exécution (Agence Gouvernementale, Agences NU, Organisations de la Société Civile)	1. Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, Boîte Postale 917 Bangui République Centrafricaine, Tel : (236) 21.61.02. 44 ; 2. Comité International des Femmes Africaines pour le Développement (CIFAD) ; 3. Organisation des Femmes de Centrafrique (OFCA) ; 4. Association Centrafricaine pour le Bien-être Familial (ACABEF).		
Date d'approbation par le Comité de Pilotage:	10 Août 2010		
Budget total alloué	\$ 506 367		
Fonds engagés du budget total alloué¹	\$ 506 367	% de fonds engagés / budget total alloué:	100 %
Fonds dépensés² du budget total alloué:	\$ 46 861	% de fonds dépensés / budget total alloué:	9,25 %
Date de clôture prévue:	9 /02/2012	Retard éventuel (mois):	07
Domaine d'investissement : Résultats stratégiques (effets sectoriels): Indicateurs pour mesurer les eff Renforcer des capacités techniques et de gestion des associations et groupements féminins à travers des activités génératrices de revenus	Domaine de priorité d'investissement : Résultat stratégique (Cadre stratégique du FCP) : Résultat n°1 : 50 groupements de femmes dirigent des unités de production opérationnelles ; Résultat n°2 : Au moins 95 % des membres des associations/groupements bénéficiaires utilisent les services des formations sanitaires et sont sensibilisés sur le VIH & SIDA et les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;	Résultat n°3 : Au moins 95 % des femmes membres des associations/groupements participent aux activités de consolidation de la paix ; Résultat n°4 : Les activités de suivi et évaluation du projet sont renforcées.	
Résultats immédiats (= produits projet) avec réf	Résultat attendu 1 : La capacité technique de production des associations/groupements des femmes renforcée et l'autonomisation de la femme améliorée	Contrainte(s) : Retard accusé de plus de six mois Solution(s) Proposée(s) :	

¹ Fonds engagés sont définis comme des contrats légaux pour des services, des travaux tels que régis par les procédures et régulations financières des agences

² Paiement (services, travaux) sur les engagements.

	<p>Réalisations accomplies : Etude Micro réalisation effectuée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fonds sont versés à CIFAD ; - Le Consultant est recruté ; - L'étude portant sur la micro-réalisation dans les préfectures de la Haute Kotto et la Nana-Gribizi est terminée et le rapport validé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une réunion des parties prenantes ; • Appui technique à travers des réunions et discussions sur les point d'ombres ; • Révision du plan de travail du premier semestre Septembre - Février ; • Révision du montant demandé par CIFAD ; • Négocier le prolongement de la durée du projet.
<p>Réalisations accomplies par rapport aux prévisions avec référence aux indicateurs des résultats stratégiques (effets sectoriels)</p> <p><u>Note :</u></p> <p>- Expliquez brièvement</p> <p>La performance du projet tend vers 'les produits attendus' à travers l'appropriation et l'implication des acteurs dans le mise en œuvre d'une part et le mode de gestion administratif du projet qui engage la responsabilité de l'UNFPA et le CIFAD à tout mettre en œuvre pour que le projet soit accompli. Le plan de travail pour le troisième trimestre allant de juillet à septembre 2011 prévoit la réalisation des activités ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - micro réalisation des associations et groupements est réalisée à mis parcourt, La formation des membres des associations et groupement sur la gestion des AGR, des Associations et ou groupements, - la dotation des associations en kit de production, - la dotation des associations et groupement féminin de deux caisses de solidarité dans les zones du projet, - la formation des responsables des associations et groupement sur le VIH, et SIDA, les VBG, - l'organisation des séances de plaidoyer sur la paix à l'endroit des autorités administratives et locales, - Assurer le fonctionnement des partenaires d'exécutions, - Réaliser l'audit et l'évaluation du projet. 		